



15ème législature

Question N° : 34142	De Mme Corinne Vignon (La République en Marche - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports		Ministère attributaire > Sports
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Développement du sport scolaire	Analyse > Développement du sport scolaire.
Question publiée au JO le : 24/11/2020		

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur le sport scolaire. De très nombreuses études pointent le manque d'activité physique et sportive de la population. Les jeunes générations sont touchées par cette baisse d'activité entraînant des problèmes d'obésité, de l'hypertension et autre chez les enfants. L'UNICEF a récemment fait savoir que les jeunes avaient besoin de renforcer leur activité physique. De plus, avec le confinement, il apparaît encore plus nécessaire de renforcer cette pratique sportive. L'EPS obligatoire dans le cursus scolaire permet de maintenir une fréquence sportive pour les jeunes générations. Cependant, il apparaît que lors de cette rentrée 2020, dans de nombreux établissements du second degré, il manquait environ 10 % des professeurs d'EPS pour assurer les horaires obligatoires. De plus, la réforme du BAC et des filières professionnelles a fait baisser le nombre d'horaires d'EPS obligatoires. Le ministère affiche dans sa circulaire de rentrée la volonté d' « accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture ». La place des sports d'EPS doit alors être repensée pour les années à venir. La SNEP-FSU a fait comme proposition de mettre en place un plan pluriannuel de recrutement de 1 500 postes aux concours en EPS dès 2021. Aussi, elle souhaiterait savoir ce qu'entend faire le Gouvernement à ce sujet et quelles sont les pistes de réflexions pour favoriser l'activité sportive des plus jeunes générations surtout après cette période de confinement.